

Jean-Pierre Sueur est intervenu lors du débat sur le projet de loi sur la création, l'architecture et le patrimoine, pour défendre l'article 33bis, relatif à la protection des moulins, dont le maintien était menacé par trois amendements de suppression.

Évoquant le Loiret, il a fait part des craintes de riverains du Betz et de la Cléry à ce sujet. Il a évoqué les nombreux moulins le long des cours d'eau du département, et notamment ceux, très remarquables, situés sur la rivière Le Loiret.

Il a plaidé que les moulins font partie du patrimoine culturel, historique et paysager de la France et que la nécessité de restaurer la continuité écologique sur les cours d'eau devait aller de pair avec la protection du patrimoine que constituent les moulins.

Finalement, l'article 33 bis a été maintenu dans le texte.

>> [Lire l'intervention de Jean-Pierre Sueur et l'ensemble de la discussion sur l'article 33 bis](#)